

La charte de l'école de Rugby de l'Evreux AC Rugby

Cette charte rappelle les valeurs et les principes fondamentaux de notre club en matière de pratique sportive en général, et dans la pratique du Rugby en particulier.

Elle intègre le fait majeur qu'une École possède, par définition, une vocation éducative et que son application dans le domaine du sport, lieu de projections idéalisées des enfants, doit la rendre encore plus exemplaire. Cette charte s'exprime concrètement au travers d'attitudes et de comportements. Elle concerne tous les acteurs qui composent et animent, chacun à leur place, notre École de Rugby.

Charte du jeune joueur de rugby

Les droits

- ☛ *Faire du sport*
- ☛ *S'amuser, jouer et prendre du plaisir comme un enfant*
- ☛ *Être traité avec dignité*
- ☛ *Être entraîné et entouré par des personnes compétentes*
- ☛ *Suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels*
- ☛ *Participer à des « compétitions » adaptées*
- ☛ *Pratiquer son sport en toute sécurité (protections individuelles, transports, règles adaptées...)*
- ☛ *Avoir de bonnes conditions de pratique*
- ☛ *Avoir des temps de repos*
- ☛ *Avoir le droit à la différence*
- ☛ *Avoir le droit de ne pas être un champion*

Les devoirs

- ☛ *Respecter son environnement (partenaires, adversaires, lieux, matériel, arbitres...)*
- ☛ *Devoir de politesse et d'amabilité*
- ☛ *Arriver à l'heure et avec ses affaires de Rugby et de toilette sans oublier le protège dents*
- ☛ *Respecter l'encadrement (éducateurs, arbitres et dirigeants)*
- ☛ *Participer aux entraînements et aux tournois*
- ☛ *Prévenir son éducateur en cas d'absence*
- ☛ *Privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel*
- ☛ *Se comporter de manière responsable et avec « fair play »*
- ☛ *Respecter les règles et les valeurs du Rugby et du club*

Charte de l'éducateur de Rugby

Il est un rouage essentiel entre l'enfant et le club. Il transmet l'esprit et la culture du club et éduque les enfants pour les amener à leur meilleur niveau de pratique du Rugby. Il se doit d'être exemplaire dans son attitude, son comportement et ses propos.

Les droits

- ☛ *Être respecté par les enfants, les dirigeants et les parents*
- ☛ *Avoir le droit à la reconnaissance de son travail liée à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative*
- ☛ *Avoir l'appui et le soutien du club*
- ☛ *Recevoir une formation adaptée*

Les devoirs

- ☛ *Laisser les enfants jouer sans leur crier dessus*
- ☛ *Adhérer au projet sportif du club et s'engager à le mettre en œuvre*
- ☛ *Être irréprochable dans ses attitudes et ses gestes (assiduité, ponctualité, politesse, moralité...)*
- ☛ *Être responsable de son groupe et sa dynamique*
- ☛ *Rester crédible et efficace dans son rôle pour être performant dans la gestion de son équipe*
- ☛ *Développer l'excellence dans la pratique du Rugby et dans le comportement individuel et collectif*
- ☛ *Créer les conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des enfants en respectant leur personnalité*
- ☛ *Amener les enfants à leur meilleur niveau individuel et collectif*
- ☛ *Participer activement au travail collectif du club dans toute sa plénitude, le terrain n'est pas tout*
- ☛ *Être responsable du matériel et des infrastructures*
- ☛ *Répondre aux préoccupations légitimes des parents*
- ☛ *Veiller à la sécurité des enfants et contrôler leur présence*
- ☛ *Veiller à l'application de cette charte*

Charte des parents du joueur de Rugby

Ils aident et accompagnent la formation de l'enfant au sein du Club.

Les droits

- ☛ *Avoir de bonnes conditions d'accueil au sein du club*
- ☛ *Accompagner les enfants aux entraînements et aux tournois*
- ☛ *Soutenir ses enfants et ses partenaires de manière digne*
- ☛ *Être écouté par l'encadrement du club*

Les devoirs

- ☛ *Adhérer au projet associatif du club*
- ☛ *S'impliquer dans la vie du club en participant notamment à ses assemblées générales*
- ☛ *Respecter les enfants, les éducateurs, les arbitres et les dirigeants*
- ☛ *Être des supporters polis et soucieux du respect du jeu, des joueurs et de l'arbitre, l'essentiel étant le plaisir que prennent les enfants en pratiquant leur sport favori dans un esprit de bonne camaraderie*
- ☛ *Veiller à ce que son enfant mineur n'apporte et ne consomme aucune boisson alcoolisée lors de ses déplacements avec l'équipe, à domicile et encore plus à l'extérieur*
- ☛ *Aider les enfants à accepter les contraintes d'un sport collectif*
- ☛ *Aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche*
- ☛ *Veiller à l'assiduité et la ponctualité de l'enfant*
- ☛ *Prévenir en cas d'absence et s'informer auprès de l'éducateur du programme de la semaine suivante*
- ☛ *Informé le club de tout changement susceptible de perturber le bon comportement de son enfant*
- ☛ *Considérer l'école de Rugby comme un lieu d'éducation et de formation*
- ☛ *Se mettre à disposition de l'éducateur en cas de force majeure*
- ☛ *Aider à la mise en œuvre de cette charte*

CHARTRE DU JOUEUR

Cette charte définit les règles de bonne conduite au sein de l'Evreux AC Rugby, elle est valable pour tous ses membres, en cas de manquements graves, le bureau peut être amené à prendre des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive, à l'encontre des contrevenants.

- ☛ *En signant une licence à l'Evreux AC Rugby, le joueur adhère aux valeurs du club, à ses principes et son projet associatif, il ne se comporte pas en simple « consommateur ».*
- ☛ *Le joueur fait honneur aux couleurs de son club (Rouge et Blanc) et sa tenue, sur et en dehors du terrain, doit être irréprochable.*
- ☛ *La séance d'entraînement est un moment de travail destiné à faire progresser les joueurs. La concentration, l'investissement et la rigueur sont des facteurs indispensables à la réussite.*
- ☛ *Quel que soit la diversité des Hommes, le respect des partenaires et des entraîneurs doit permettre à chacun de vivre sainement sa passion.*
- ☛ *Le vestiaire est un lieu de préparation, le calme y est de rigueur et le respect des lieux, du personnel et de l'encadrement est une preuve d'éducation sportive.*
- ☛ *Les vacances sont des périodes de récupération et non des moments d'arrêt de la pratique sportive. Pour progresser il faut savoir dépasser ses limites.*
- ☛ *Le joueur de l'EAC évolue dans une catégorie. A ce titre, il peut être amené à travailler et à jouer avec n'importe lequel des entraîneurs de l'association.*
- ☛ *Prévenir de ses absences ou de ses indisponibilités quelles qu'en soient les causes. Le respect des horaires et la présence aux entraînements sont les gages d'une bonne vie de groupe et sont indispensables à la conservation d'un bon esprit d'équipe.*
- ☛ *La concurrence doit être un facteur de progrès et de réussite. Il faut donc accepter de ne pas être dans le groupe qui honorera la compétition et de faire en sorte de l'intégrer.*
- ☛ *Tout joueur de l'EAC se doit d'entrer sur le terrain pour gagner. Cependant il doit le faire en respectant les principes de loyauté et de fair-play.*
- ☛ *Le refus du dopage sous toutes ses formes et l'engagement de se soumettre en toutes circonstances aux contrôles organisés par toutes les instances habilitées à cet effet.*
- ☛ *Le capitaine de l'équipe se doit d'encourager ses partenaires à se dépasser. Il doit veiller à ce que l'équipe ne déroge pas aux lois du jeu.*

- ☛ *Le joueur se doit de respecter les engagements pris en début de saison envers ses partenaires, ses entraîneurs et ses dirigeants. Il en est de même pour les dirigeants et les entraîneurs envers le joueur.*
- ☛ *Le joueur doit être titulaire d'une licence auprès de l'EAC Rugby avant le début de la saison officielle.*
- ☛ *Un engagement dans le temps est indispensable pour celui qui veut réussir et progresser.*
- ☛ *Les licenciés de l'EAC Rugby se doivent d'être les acteurs volontaires et dynamiques de la vie du club y compris en dehors du terrain.*
- ☛ *Tout joueur de l'EAC se doit d'entrer sur le terrain pour gagner. Cependant il doit le faire dans le respect des règles du jeu, de l'arbitre, et en faisant preuve de loyauté et de fair-play*